

# La voie

La **rue de l'Abbé Fourment** est une voie de desserte du lotissement "Champ de la Justice"<sup>(1)</sup> construit fin des années 1980. Elle fut baptisée rue de l'Abbé Fourment le 7 juin 1990<sup>(2)</sup>.

C'est une voie en impasse longeant deux côtés du cimetière et bordée de pavillons individuels qui démarre depuis le boulevard Paul Niclausse.

*Ci-dessous : extrait du registre des délibérations - Conseil municipal de Faremoutiers du 7 juin 1990 (Archives municipales)*

- 8°) - BAPTEME DE RUES -

VU l'implantation de la zone artisanale et du futur lotissement "LE CHAMP DE LA JUSTICE" les membres du Conseil Municipal sont amenés à désigner des noms de rues pour satisfaire aux besoins de chacun.

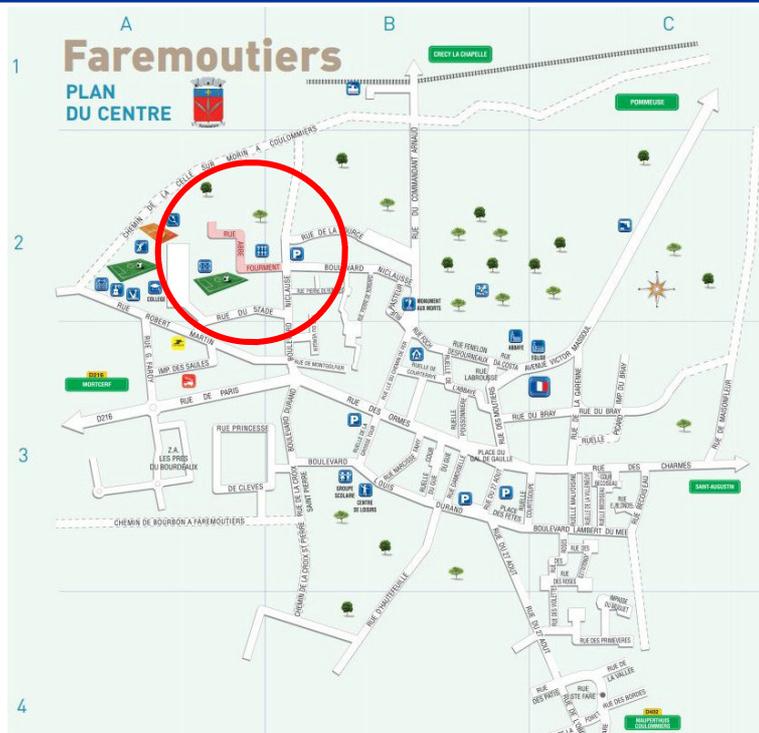
Après en avoir délibéré, il est retenu - Rue l'Abbé FOURMENT pour le lotissement

"CHAMP DE LA JUSTICE" - Rue Georges FAROY pour la zone artisanale

Impasse des SAULES pour l'Impasse dans la zone

Artisanale.

Lotissement du BRAY, il est gardé le nom IMPASSE DU BRAY - dénomination qui avait été déjà faite lors de l'implantation du lotissement.



## Alphonse FOURMENT (1871-1934)

L'Abbé Fourment est né à Eauze (Gers) le 10 avril 1871.

Il est arrivé à Faremoutiers en 1913 après avoir exercé son ministère à Gouaix, près de Provins. Il succède à l'abbé Jacquelin, nommé Archiprêtre à Donnemarie-Dontilly.

Le 5 septembre 1914, à l'arrivée des troupes allemandes à Faremoutiers, l'Abbé Fourment se porta volontaire pour être pris en otage en même temps que Narcisse Fahy, Maire de la commune, et Oscar Dubois, conseiller municipal. Les trois otages seront libérés le lendemain, en même temps que le départ des troupes allemandes (voir le détail dans la fiche "rue Narcisse Fahy").



Le Conseil Municipal, à la demande de la section locale des anciens combattants, a fait graver une plaque de marbre rappelant l'héroïsme des trois otages. Cette plaque est exposée dans la salle des mariages de la Mairie.

(1) : le "Champ de la Justice" correspond aujourd'hui à l'emprise du collège et des bâtiments municipaux et associatifs jusqu'au lotissement et au cimetière. Dans la partie Ouest du champ situé à l'entrée de la ville, la mère Abbesse y rendait la justice entre le X<sup>ème</sup> siècle et la Révolution française, c'était un lieu de pendaison. Le lotissement a été construit à l'Est de ce champ.

(2) : Registre des délibérations du conseil municipal - Archives municipales.

Il est décédé le 23 décembre 1934 en célébrant l'office du dimanche.

Une plaque de marbre noir, fixée sur le mur Sud de l'Eglise Saint-Sulpice à Faremoutiers, commémore son sacerdoce. Il est inhumé dans la même sépulture que sa mère au cimetière de Tousson, près de Fontainebleau.

*Plaque commémorative de  
l'abbé Fourment à l'église de  
Faremoutiers  
Photo : I. Aubertin - 2023*



## Prises de vues d'aujourd'hui...



*Entrée de la rue vue depuis le boulevard Paul Niclausse  
Le cimetière est à droite  
Photo : B. Chigot - 2023  
Association "Regard en Coin"*



*Entrée de la rue vue depuis le boulevard Paul Niclausse -  
Photo : I. Aubertin - 2023*



*Espace de demi-tour au milieu de la rue  
Le cimetière est à droite  
Photo : I. Aubertin - 2023*



*Extrémité de la rue  
Le cimetière est à droite  
Photo : I. Aubertin - 2023*

*Rue vue depuis l'extrémité en impasse  
Photo : I. Aubertin - 2023*

